

Peine d'amende de 20.000 dh contre le directeur d'Al Ousbou Assahafi

Actualité Maroc

Posté par: Visiteur

Publié le : 23-08-2007 20:57:14

Mustapha Alaoui, directeur de l'hebdomadaire "Al-Ousbou Assahafi", jugé pour "diffusion, de mauvaise foi, de fausses nouvelles", de "faits non avérés" et de "faux documents attribués à autrui" a été condamné , jeudi par le tribunal de 1ère instance de Rabat, à une amende de 20.000 dirhams.

Le directeur de la publication en langue arabe n'a pas été présent lors du prononcé du verdict.

L'hebdomadaire avait publié le 6 juillet dernier un article contenant des propos attribués au Secrétaire général de l'ONU, portant atteinte à l'intégrité territoriale du Maroc et jugés diffamatoires à l'égard des membres de la délégation marocaine aux négociations sur le Sahara (en juin dernier à Manhasset/banlieue de New York).

Mustapha Alaoui avait affirmé , mardi dernier devant la cour, que par la publication dudit article, il entendait "faire connaître à ses lecteurs que les propos rendus publics sur le Net portent atteinte à la souveraineté nationale".

Le parquet avait ordonné (après la publication de cet article) à la police judiciaire de diligenter une enquête préliminaire avec le directeur, soulignant, dans un communiqué, que l'article en question est "monté de toute pièce et constitue le fruit de l'imagination des ennemis de l'intégrité territoriale", tout comme il "contient de fausses nouvelles dont le but diffamatoire est de porter atteinte à notre pays et de répandre, par voie de presse, des informations infondées".

MAP